



SCOT  
de l'Arc Comtat Ventoux

## Syndicat Mixte Comtat Ventoux

Hôtel de Communauté de la CoVe  
1171 Avenue du Mont Ventoux - CS 30085  
84203 CARPENTRAS CEDEX

Affaire suivie par Mme Amandine GENARD

☎ : 04.90.67.69.47

Courriel : [amandine.genard@lacove.fr](mailto:amandine.genard@lacove.fr)

Secrétariat : Florence CHARRASSE

Mail : [florence.charrasse@lacove.fr](mailto:florence.charrasse@lacove.fr)

Carpentras, le **30 JAN. 2023**

Madame la déléguée, Monsieur le délégué du  
Syndicat Mixte Comtat Ventoux

N/Réf. : GV/AG/AG/FC 2023/S/

Objet : Convocation à la réunion du Comité Syndical du mercredi 8 février 2023 - 10h

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que le Comité Syndical du Syndicat Mixte Comtat Ventoux chargé du SCOT se réunira le :

**Mercredi 8 février 2023 à 10h - Salle du Conseil  
Hôtel de Communauté de la CoVe**

L'ordre du jour de cette réunion est le suivant :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 5 octobre 2022 ;
2. Délibération n°01-2023 : Débat d'orientations budgétaires ;
3. Questions diverses.

La note de synthèse liée à cet ordre du jour est également disponible sur la plateforme suivante :

Depuis un navigateur internet, taper dans la barre d'adresse :

<https://download.lacove.fr/index.php/s/a9no2Qd2K2466jr>

Puis télécharger les documents

Comptant sur votre indispensable présence, et vous en remerciant par avance, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président du Syndicat Mixte  
Comtat Ventoux



Gilles VEVE

*Cordialement*

- P.J. : - pouvoir, liste des délégués titulaires et suppléants  
- note de synthèse  
- PV du 5 octobre 2022

